

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. INCLUSE)

VENTES

MONTANT DE LA TRANSACTION

REMUNERATION

(Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction)

Locaux à usage d'habitation ou professionnel

Jusqu'à 60 000 €	12 %
de 60 001 € à 100 000 €	11 %
de 100 001 € à 140 000 €	10 %
de 140 001 € à 180 000 €	8 %
de 180 001 € à 300 000 €	7 %
de 300 001 € à 600 000 €	6 %
de 600 001 € à 1 200 000 €	5 %
de 1 200 001 € à 1 400 000 €	4,5 %
de 1 400 001 € à 1 600 000 €	4 %
au-delà de 1 600 001€	3,5%

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat ; la rémunération sera à la charge :

DE L'ACQUEREUR

Conformément à la réglementation en vigueur, les prix affichés s'entendent honoraires d'agence inclus et hors droits de mutation (frais de notaire) à la charge de l'acquéreur.

LOCATIONS

LOCATION VIDE :

Bailleur : 1 mois de loyer charges comprises

Preneur : En résidence principale & zone très tendue :
15€ / m² de surface habitable état des lieux d'entrée inclus

LOCATION MEUBLEE :

Bailleur : 1 mois de loyer charges comprises

Preneur : En résidence principale & zone très tendue :
15€ / m² de surface habitable état des lieux d'entrée inclus

Lorsque le preneur ne destine pas les biens vides ou meublés à sa résidence principale ; les honoraires de transactions seront d'1 mois de loyer charges comprises, état des lieux inclus.

LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX :

10% T.T.C du montant du loyer triennal hors charges et hors taxe à la charge du preneur